



La fondation des murs en L

Tous les murs en L de KANN doivent être posés sur des fondations composées de matériaux perméables et hors-gel. Seules des exceptions peuvent être faites pour des constructions d'une hauteur inférieure à 100 cm, destinées à une utilisation secondaire, comme des jardins par exemple. Dans ce cas, une fondation d'une profondeur de 30 à 50 cm suffit en général. Les parois sont à encastrer dans le sol à une profondeur au moins égale à l'épaisseur de la semelle*. L'emplacement devant le mur en L ne doit en aucun cas être excavé.

*Remarque: La profondeur d'encastrement est la différence entre le niveau du terrain se trouvant devant la paroi du mur et la partie inférieure de la semelle du mur.

Remblayage et drainage

Le remblayage est à effectuer par couches. Chaque couche (d'env. 30 cm) est à stabiliser par compactage. Le matériau de remblai approprié est soit du gravier, soit un mélange de gravier et de sable, soit du concassé avec un angle de frottement $\phi = 32,5^\circ$ à $37,5^\circ$. Afin d'éviter des dégâts provoqués par la pression de l'eau ou par le gel, le matériau mis en place directement derrière les murs doit être perméable (couche drainante de 80 cm d'épaisseur), de telle sorte que l'eau puisse être évacuée par un drain installé au pied de la fondation. Un drainage est toujours à prévoir au bord arrière de la semelle du mur en L et au bord inférieur de la fondation, afin d'assurer l'évacuation des eaux de ruissellement éventuelles. Il faut absolument éviter que de l'eau de retenue exerce une quelconque pression derrière la paroi.

Les joints

Des joints d'une largeur minimale de 5 à 10 mm sont à prévoir dès la pose des murs. Les joints entre les murs peuvent être étanchéifiés soit par des lés de bitumes (15 à 20 cm) collés sur les joints au dos du mur avant de le remblayer, soit en les obturant avec des bandes couvre-joints qui se dilatent au contact de l'eau. De plus, il est possible de fermer les joints, du côté visible, avec de la silicone. De cette façon, le joint est étanche contre la pression de l'eau. (Pour toutes précisions supplémentaires relatives à l'étanchéité contre l'eau sans pression : cf. DIN 18337). Il est rappelé ici que l'eau ne doit en aucun cas faire pression sur le mur. Il est donc impératif de prévoir un drain. Le dispositif d'étanchéité ne doit pas recouvrir toute la surface arrière de la paroi puisque dans ce cas l'angle de frottement du mur resterait inférieur à la valeur requise pour sa stabilité.

Pose en terrasse

Si les murs de soutènement doivent être disposés en terrasse, il faut veiller à ce qu'ils ne se surchargent pas réciproquement. Ils sont à disposer dans un angle de $\leq 30^\circ$. Si cela n'est pas possible, il est nécessaire de fournir un dimensionnement statique particulier.

Sie haben weitere Fragen zu Produkten von KANN, zum Einbau, zur Verlegung oder zu Einsatzgebieten?

Wenden Sie sich einfach jederzeit gerne an den KANN-Kundenservice:

E-Mail: **info@kann.de** - Telefon: **02622/707-707**

KANN GmbH Baustoffwerke, Bendorfer Straße, 56170 Bendorf-Mülhofen, Telefon
02622/707707, www.kann.de